

STATEMENT DISCOURS

MINISTER
FOR
EXTERNAL
RELATIONS.

MINISTRE
DES
RELATIONS
EXTÉRIEURES.



86/28

Allocution de l'honorable
Monique Vézina, Ministre des
Relations extérieures,
à la 28ème Assemblée annuelle
de la Commission canadienne
pour l'UNESCO
Ottawa, le 17 avril

OTTAWA

le 18 avril 1986.

Monsieur le Président,

Je suis très heureuse de me retrouver parmi vous et de participer à cette 28ième Assemblée annuelle de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Des obligations personnelles m'avaient empêchée d'être des vôtres l'an dernier. Particulièrement après la période de crise que nous venons de traverser et dans le suivi de la Conférence générale de Sofia, je tenais beaucoup à vous rencontrer ce soir pour faire le point.

Sans emphase et sans paternalisme — peut-être devrais-je dire sans maternalisme -- j'aimerais d'abord remercier toutes les personnes ici présentes, de l'intérêt qu'elles portent à l'UNESCO. J'ai eu l'occasion de prendre connaissance cet après-midi du rapport de votre secrétaire générale Mme Thomson. Le travail que vous effectuez est remarquable. Votre façon de le faire, l'est également. L'UNESCO, s'est vraiment donné dans son acte constitutif, un outil de travail incomparable en instaurant les commissions nationales. Plusieurs organismes internationaux auraient avantage à s'inspirer de ce modèle.

Dans mes propos ce soir, j'aimerais, si vous le permettez, passer du général au particulier. Dans un premier temps, j'évoquerai les véritables enjeux d'une réunion comme celle qui nous rassemble. Dans un deuxième temps, je vous reparlerai bien sûr de la Conférence de Sofia, des objectifs que nous avons et des résultats qui ont été atteints. Enfin, en personne pratique, j'aimerais vous apporter des précisions sur l'intensification des relations entre l'Agence canadienne de développement international, la Commission canadienne pour l'UNESCO et l'UNESCO elle-même.

I - L'IDÉAL DE L'UNESCO

Dans l'un des documents qui vous a été distribué, j'ai noté une section particulièrement significative qui s'intitule "L'idéal de l'UNESCO". On peut y lire la phrase suivante: "Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix". Je suis profondément convaincue de la justesse de cette affirmation. La violence et la guerre sont toujours par définition, le refus du dialogue. Nous sommes précisément rassemblés ce soir par notre attachement à une organisation dont l'objectif central est de faire en sorte que les hommes se parlent; qu'ils puissent échanger des idées; s'expliquer leurs valeurs et leurs idéaux; faire progresser le savoir.

Je suis peut-être idéaliste, mais personnellement, je crois vraiment au vieil adage qui dit que les idées mènent le monde. Les idées qui circulent aujourd'hui dans nos universités, nos maisons d'enseignement, nos instituts de recherche scientifique sont celles qui façonnent et orientent nos sociétés. Négliger le développement intellectuel et spirituel de l'humanité, serait, selon moi, faire un bien mauvais calcul.

Comme vous le savez, j'appartiens à un Gouvernement qui attache beaucoup d'importance à la rentabilité économique. Sans malaise aucun, et dans le même souffle, j'affirme que ce Gouvernement se refuse cependant à adopter à l'égard de la culture, de l'éducation et de la science une approche de comptable. J'affirme ceci sans malice aucune à l'égard des membres de cette honorable profession. On ne peut pas chiffrer l'importance d'un livre, d'une peinture, d'une discussion philosophique.

J'accueille comme un progrès le développement des sciences économiques et des principes contemporains de gestion dans nos administrations publiques. Cependant j'affirme en même temps que ces disciplines existent pour nous servir et non, pour nous asservir.

Si j'attire votre attention sur ce point, c'est qu'il me semble capital: les principes de gestion sont là pour nous aider à concrétiser nos valeurs et non pour évacuer de nos existences, tout ce qui est spirituel et donc par définition non quantifiable. Nos sociétés et nos administrations publiques abritent toujours un certain nombre d'esprits chagrins, lesquelles, au nom d'une pseudo-rationalité économique, s'attaquent continuellement à nos institutions culturelles. Ces personnes n'ont pas l'oreille de notre Gouvernement. J'espère vivement qu'elles auront compris le message du dernier budget, où, même en période de restriction budgétaire, nous avons cru nécessaire d'augmenter de 75 millions les crédits affectés à la culture.

II - LA CONFÉRENCE DE SOFIA

Je désire bien sûr, ici ce soir, faire le point avec vous sur les résultats de la dernière conférence générale de Sofia. Votre commission a contribué de façon exemplaire à la préparation et à l'atteinte des objectifs que nous nous étions donnés à cette conférence. J'ouvre une parenthèse pour saluer tout particulièrement l'ambassadeur Clark ainsi que Mesdames Thomson et Rabinovitch. Leur travail a été remarquable et je leur rends hommage.

Essentiellement nous sommes allés à Sofia avec deux préoccupations. D'une part, nous savions que tout affaiblissement du système multilatéral international irait à l'encontre des intérêts du Canada. D'autre part, l'UNESCO était affligée de maux tels que nous devions en compagnie de d'autres pays, nous interroger sérieusement sur l'opportunité d'y demeurer. Il était urgent que l'UNESCO adoptent des réformes et qu'elle ré-apprenne, dans la mise en oeuvre de ses programmes, à respecter son mandat.

Or il se trouve que la conférence de Sofia nous a donné satisfaction sur ces points. Le programme et le budget qu'elle a adoptés répondent à cette rigueur que nous appellions de nos vœux. Certains ont dit qu'il aurait été possible de faire mieux; je dis pour ma part que l'adoption de nombreux compromis productifs - cela par 160 États membres - constitue un succès remarquable. Certains disent que nous n'avons pas poussé assez loin notre avantage. Je dis pour ma part que le Canada respecte trop les mécanismes de la négociation multilatérale pour vouloir imposer brusquement à ses partenaires toutes ses positions.

Malgré le fait qu'il existe encore des problèmes à régler, l'UNESCO a démontré à Sofia qu'elle peut se réformer et que la meilleure approche est de travailler, de l'intérieur, au redressement de l'organisation. Telle est la décision que nous avons prise et que j'étais fier de porter.

Je désire souligner par ailleurs que la participation du Canada à l'UNESCO lors des derniers mois, lui a été particulièrement favorable; nous avons gagné trois élections aux conseils intergouvernementaux du Bureau international de l'Éducation, du Comité du patrimoine mondial et du Programme hydrologique international. Nous avons été choisis pour représenter le groupe occidental au bureau du conseil exécutif de l'UNESCO. Nous avons joué un rôle déterminant dans le règlement des problèmes consécutifs au départ américain. Enfin nous avons fait inscrire la ville de Québec sur la liste officielle du patrimoine mondial. Toutes ces réalisations sont à notre honneur.

III - ACCENTUATION DE LA COOPÉRATION ACDI-UNESCO

Permettez-moi enfin de toucher ici un dernier point. J'avais informé la Chambre des communes à mon retour de Sofia, de mon intention d'accentuer la collaboration entre l'Agence canadienne de développement international et l'UNESCO au niveau de petits projets de coopération dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. Je remercie Madame Thomson d'avoir attiré mon attention sur le fait qu'il existait là, pour l'ACDI, un créneau d'intervention où nous pouvions obtenir beaucoup d'impacts avec des moyens relativement modestes.

J'ai le plaisir d'annoncer ce soir que l'ACDI mettra à la disposition de la commission canadienne de l'UNESCO lors des deux prochaines années la somme de cinq cent mille dollars afin de lui permettre de répondre aux demandes d'assistance qu'elle reçoit d'organismes non gouvernementaux, d'institutions ou tout simplement de citoyens pour la mise en oeuvre de petits projets de développement.

Il me fait également plaisir de vous informer que j'ai approuvé en janvier dernier un appui extra-budgétaire de cent dix mille dollars pour le programme international pour le développement de la communication (le PIDC) et que deux autres projets du PIDC feront l'objet d'un financement de cent vingt mille dollars: le premier pour la formation de journalistes et d'agents d'information dans le domaine de la santé. Le second pour la formation en communication de femmes des pays en développement.

Enfin je suis heureuse d'annoncer que nous augmenterons de 20% en 1986/87 notre appui régulier à l'Institut international pour la planification de l'éducation et que l'ACDI destine par ailleurs une somme de \$100,000 à un projet de l'IIPE pour la formation de formateurs en administration et en planification de l'éducation.

Je vous prie de voir dans l'annonce que je fais de ces diverses subventions, un encouragement à continuer vos efforts en vue de la défense des objectifs et des idéaux de l'UNESCO.

Je vous remercie.